

les modalités d'admission

La réception des demandes d'admission est centralisée sur la ligne téléphonique principale de l'APB au 02.41.18.69.30

● Les **demandes d'accueil d'urgence** sont traitées directement par l'équipe de direction à la demande du Procureur de la République, d'un Juge des Enfants, d'un Inspecteur ou d'un cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La durée de cet accueil est de trois semaines renouvelable une fois et s'accompagne en interne comme vers l'externe de l'APB d'une recherche d'orientation active et adaptée, soutenue par les prescripteurs. Lors de l'arrivée d'un jeune, un temps d'échange est prévu avec le cadre et un professionnel de l'APB, le ou les partenaires et le jeune pour mettre des mots sur les raisons, les conditions du placement en urgence.

● Les **demandes d'accueil préparé** sont regroupées et étudiées chaque début de semaine par l'équipe de direction afin d'évaluer leur adéquation avec le dispositif APB. S'il n'y a pas de contre-indication à l'accueil, le jeune avec ou sans ses représentants légaux et le travailleur social à l'origine de la demande sont rencontrés pour travailler leurs demandes et le sens du projet.

● Le dispositif répondra aux sollicitations d'accueil en fonction des places disponibles, des compatibilités d'association de certaines histoires de vie et de l'état de sécurisation et de protection des espaces de vie des jeunes.

apb

55, rue Desjardins
49100 Angers

Tél: 02.41.18.69.30

Fax: : 02.41.87.74.42

apb@asea49.asso.fr

<http://www.asea49.asso.fr/etab-apb.php>

**Etablissement d'Accueils
et d'Accompagnements Educatifs
Diversifiés**



apb

55, rue Desjardins
49100 ANGERS



L'établissement assume une mission publique

d'intérêt général de protection de l'enfance.



association pour la sauvegarde
de l'enfance et de l'adolescence

46, route du Plessis Grammoire - BP 20104
49182 St Barthélemy d'Anjou Cedex

habilitation et capacité d'accueil

L'établissement bénéficie d'une double habilitation : Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) et Justice (P.J.J.). Il est habilité à recevoir et accompagner 32 jeunes (34 places installées), garçons et filles, de 13 à 21 ans dont :

- 16 places d'internat,
- 18 places en hébergements extérieurs diversifiés : places en FJT, studio, chambre d'hôte...

Deux places sont réservées à l'accueil séquentiel et modulé. Cinq places sont prévues pour permettre l'accueil en urgence de jeunes de 13 à 18 ans.

L'APB fonctionne toute l'année et demeure en capacité d'accueillir en urgence 24h/24 dans la limite des places disponibles.

le public accueilli

L'APB accueille des adolescent(e)s ou des jeunes adultes en souffrance importante dans leur vie sociale, familiale et personnelle. Une majorité d'entre eux ont vécu des traumatismes relationnels précoces, source de fragilités sociales, familiales et/ou scolaires et professionnelles.

D'autres ont subi des situations de violences physiques ou psychiques, des situations de carences affectives et/ou éducatives, des liens fusionnels avec absences de limites et de référence à la loi, aux interdits.

un établissement avec des modalités d'accompagnement diversifié

L'APB est un établissement constitué de trois services coordonnés mais exerçant des accompagnements éducatifs singuliers dans le secteur de la Protection de l'Enfance du Maine et Loire et selon la nouvelle organisation territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Il est composé de trois services :

Service Educatif d'Accueil d'Urgence (S.E.A.U.)

La Pierre Blanche

95, rue de la Meignanne
49000 Angers

Tél. : 02 41 36 82 00

pierre.blanche@asea49.asso.fr

- 4 places d'accueil d'urgence, sans délais ou à délais rapprochés, pour garçons et filles de 16 à 18 ans
- 6 places pour le suivi et l'accompagnement de jeunes accueillis en urgence et qui demeurent dans une situation de crise. Cet accompagnement peut perdurer sur le collectif ou se poursuivre à partir de plusieurs hébergements individualisés avec un accompagnement éducatif renforcé par des visites et rencontres très régulières (durée maximum d'accueil trois mois).

Un accompagnement en journée est proposé à chaque jeune afin de soutenir ses projets.

Foyer d'Action Educative (F.A.E.)

L'Aiglon

55, rue Desjardins
49100 Angers

Tél. : 02 41 87 79 38

aiglon@asea49.asso.fr

- 12 places en établissement pour l'accueil préparé de garçons et de filles de 13 à 18 ans, dont 2 en accueils modulés et 1 place d'accueil d'urgence pour les jeunes de 13 à 15 ans.

Le F.A.E. est un lieu de vie où l'accueil des jeunes est permanent en journée en lien avec leur rythme scolaire et/ou professionnel.

Service Educatif d'Hébergements Diversifiés (S.E.H.D.)

L'Aiglon

55, rue Desjardins
49100 Angers

Tél. : 06 76 54 57 74

apb.sehd@asea49.asso.fr

- 12 places d'accueil préparé pour garçons et filles de 16 à 21 ans en hébergements autonomes diversifiés.